

Préavis 30/2013 : rapport pour l'octroi d'un crédit de 650'000.- au maximum

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Le préavis 30/2013 aura amené de très nombreuses questions et de longues discussions au sein de notre groupe. Je n'en ferai pas toute l'historique, désirant être brève, mais quelques questions demeurent à ce jour sans réponse. Il est toujours difficile d'avoir un membre qui préside une commission, prend des notes pour son rapport, donne la parole à ceux qui la demandent et pose les questions de son groupe aux responsables de ce préavis. Et nous en avons des nombreuses.

Par contre, au nom du groupe UDC, je ne peux m'empêcher de revenir sur le MAN Euro 6 et sur le partenariat élaboré, et pour cela nous en félicitons les concernés, avec la société Airenace SA. Nous aurions apprécié d'avoir quelques chiffres supplémentaires concernant ce partenariat. Quelle location avons-nous payé ou payerons-nous à l'avenir ? Combien de jours environ utilisons-nous des nacelles et combien de temps ? Nous ne demandons pas des chiffres exacts, mais il y a certainement des moyennes qui ont été établies ces dernières années ? Pour les véhicules privés, les chiffres articulés dans le rapport restent dérisoires en fonction d'un achat pour un nouveau véhicule. Nous comprenons cependant qu'il n'est pas normal que les employés utilisent leurs véhicules personnels et nous sommes d'accord au final avec cet achat.

Bref, par souci de clarté, un tableau récapitulatif des coûts aurait été le bienvenu. Ceci étant dit, notre groupe votera l'octroi de ce crédit.

Je vous remercie pour votre écoute